



Quelles formations peut-on faire dans le cadre du CPF ?

[CPF](#) Le 20 décembre 2018

Pour obtenir le financement d'une formation dans le cadre du CPF, il faut que celle-ci soit éligible. Depuis le 1er janvier 2019, les conditions d'éligibilité des formations au CPF ont évolué.

Il n'existe désormais plus de liste de formations éligibles au CPF. Les actions de formations sont éligibles si elles sont certifiantes et qualifiantes. Cela concerne :

- Les certifications enregistrées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
- Les attestations de validation de blocs de compétences correspondant à une partie de certification inscrite au RNCP
- Les certifications et habilitations enregistrées dans le répertoire spécifique correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles.
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Les bilans de compétences
- Les permis B et poids lourds (préparation aux épreuves théoriques et pratiques)
- Les formations destinées aux repreneurs et créateurs d'entreprises
- Les formations destinées aux sapeurs-pompiers volontaires pour qu'ils acquièrent les compétences nécessaires à l'exercice des missions mentionnées à l'article L1424-2 du code général des collectivités locales
- Les formations destinées aux bénévoles et volontaires en service civique pour qu'ils acquièrent les compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions. **Seuls les droits acquis au titre du compte d'engagement citoyen peuvent financer ces actions.**

Il est à noter que toutes les formations qui sont proposées sur le site :

www.moncompteformation.gouv.fr

sont éligibles au CPF. Il n'y a donc pas d'erreur possible. Il faut toutefois vérifier que l'organisme qui délivre la formation choisie soit référencé par le financeur dont vous relevez.

Comment effectuer sa recherche de formation ?

Une fois sur le site www.moncompteformation.gouv.fr, cliquez sur l'encart « je recherche une formation ».

Vous devrez ensuite renseigner votre situation professionnelle, votre lieu de résidence, un mot-clé ou un code CPF pour affiner votre recherche et ensuite sélectionner parmi les suggestions de formations